

La démocratie, de l'idéal au réel

Rapport d'activités du 5 novembre 2016 destiné au Directeur général des élections du Québec

Par Isabelle Lacroix, Ph.D. et Antonin Lacelle-Webster, candidat à la maîtrise.

Avec la collaboration de Eugénie Dostie-Goulet, Christopher Beaulieu, Sabrina Dupéré, Louis Lalonde, Guillaume Poirier, Samuel Veillette et Elsa Vigneau

Décembre 2016
École de politique appliquée
Université de Sherbrooke

Table des matières

Présentation de l'événement	2
Une première réflexion – Représentations de l'idéal démocratique.....	3
Atelier de réflexion : Quelle compréhension de la démocratie?	4
Atelier de réflexion : Quelle appréciation de la démocratie représentative?	5
Atelier de réflexion : Quelles réformes démocratiques sont nécessaires?.....	6
Conclusion	7

Présentation de l'événement

Une distanciation des citoyens à l'endroit des institutions démocratiques est observable dans les démocraties occidentales : les taux de participation sont peu élevés notamment chez certains groupes de la société, élus et institutions engendrent peu de confiance et les citoyens partagent le sentiment de ne pas être écouté. Pour Robert Dahl (2000), ce rapport à la démocratie est l'illustration d'une inéquation entre un certain idéal démocratique et son articulation pratique. Sans cependant être un phénomène nouveau, ce malaise démocratique préoccupe à la fois le monde académique, politique et citoyen. Pour y répondre, différents mécanismes et de multiples réformes sont ainsi développés afin de revoir les contours de la représentation ou diversifier les opportunités de participation des citoyennes et citoyens.

Au Québec, seulement depuis une dizaine d'années, les questionnements autour de l'exercice démocratique ont été nombreux. Pensons notamment aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, à la tentative de réforme du mode de scrutin de 2004 à 2006, au *Manifeste pour une nouvelle culture politique* du député Sylvain Pagé en 2011 ou encore aux réformes entourant le financement électoral, les élections à date fixe, les pétitions en ligne et le débat sur les référendums d'initiatives populaires. Néanmoins, ce malaise persiste au Québec et met en exergue cette tension entre l'idéal et le réel.

Démarche

Dans ce contexte, la démarche développée par l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke le 5 novembre 2016 à l'occasion d'une visite du Directeur général des élections du Québec cherche à approfondir la compréhension de la démocratie québécoise à travers son idéal et son application réelle. Pour ce faire, 26 citoyennes et citoyens et représentantes et représentants de la société civile et d'organisations sherbrookoises se sont réunis à l'université afin de prendre part à un atelier de réflexion.

Cet atelier se comprenait en deux temps. Tout d'abord, les participantes et participants ont été invités à illustrer à l'aide de mots ou d'illustrations leur idéal démocratique. Par la suite, des groupes de discussion ont été formés afin d'échanger sur les trois questions suivantes :

- 1° Quelle compréhension de la démocratie?
- 2° Quelle appréciation de la démocratie représentative?
- 3° Quelles réformes démocratiques sont nécessaires?

Ces grandes thématiques font appel à trois niveaux de réflexion qui, de par leurs interactions, construisent la confrontation, à la base de cet atelier, entre l'idéal et le réel. En questionnant la compréhension de la démocratie, on s'attarde essentiellement aux valeurs et principes la fondant. L'appréciation de la représentation amène un niveau de réflexion plus pragmatique et fait écho à l'application courante de ce concept dans nos sociétés. Finalement, la troisième question invite à une réflexion sur ce qu'est et ce que devrait être la démocratie québécoise. Afin de faciliter les échanges et rapporter les propos, deux étudiantes et étudiants à la maîtrise en études politiques appliquées étaient assignés à chaque groupe de discussion. Ce rapport d'activités présente donc le fruit de cette réflexion citoyenne. Les différentes sections correspondent conséquemment à la séquence d'activités ayant animé cet atelier.

À leur arrivée, les participantes et participants étaient invités à mettre sur papier leurs représentations de l'idéal démocratique. Volontairement, peu de consignes leur étaient transmises de façon à obtenir des représentations les plus authentiques possible. Les formats de présentation furent variés : certains et certaines ont choisi de mettre quelques mots sur papier, d'autres quelques phrases et d'autres encore ont choisi d'illustrer cela par des dessins ou des schémas.

Quelques tendances

Certaines tendances ont émergé de ces représentations. Nous avons choisi de les regrouper dans deux catégories complémentaires : les représentations positives de la démocratie et les tendances plus critiques.

Au cœur des tendances positives se retrouve l'importance du citoyen et de la citoyenne qui doit être au centre de la gouverne démocratique. La notion d'égalité y est aussi bien présente et s'oppose à un certain élitisme jugé anti-démocratique. Souvent considéré comme son corolaire, le principe de la liberté a été identifié comme au centre des idéaux démocratiques. Au-delà de ces incontournables, plusieurs nous ont mentionné l'importance d'une décentralisation véritable des pouvoirs, l'importance de voir le pouvoir véritablement partagé, l'expression de la pluralité et de la diversité était aussi bien présente, de même que les notions de représentativité et de proportionnalité. Finalement, l'idée du bien commun, de l'intérêt général et de la justice sociale étaient aussi associées à l'idéal démocratique de plusieurs. Il s'agit, généralement, d'éléments attendus lorsqu'on compare ceux-ci avec les définitions classiques de la démocratie.

Du côté des tendances plus critiques, on retrouve certaines surprises. D'abord, la notion qui ressortait la plus fortement était celle de l'intérêt perçu comme malsain (conflit d'intérêts), associé bien souvent à l'obligation de contrôler l'influence des intérêts de certains groupes dominants pour assurer un fonctionnement véritablement démocratique. Aussi, plusieurs participants et participantes ont fait des commentaires allant dans le sens de voir émerger un « meilleur » citoyen remplissant davantage ses devoirs ou obligations démocratiques. Les partis politiques, de même que le manque de représentativité de notre système, ont aussi fait l'objet de critiques. La notion de consultation a de plus été associée à certaines failles du système alors qu'on questionnait les potentialités d'influence réelle associée à ces pratiques.

Atelier de réflexion : Quelle compréhension de la démocratie?

Deux sous-questions orientaient cette première thématique: « *À quoi sert la démocratie?* » et « *Quel est le rôle du citoyen?* ». Dans les trois tables de discussion, les propos des participantes et participants se comprenaient autour des quatre axes suivants.

Les fondements de la démocratie :

- Les citoyens sont au cœur du projet démocratique. Conséquemment, l'égalité de tous est essentielle au fonctionnement d'une démocratie et se décline tant par le vote que par les conditions socioéconomiques de ces derniers.
- Cette égalité, et la justice sociale qui en découle, sont des composantes d'un idéal vers lequel les démocraties doivent tendre. On attache alors une portée normative à cet idéal égalitaire.
- La liberté d'expression et l'accès à une information de qualité sont nécessaires pour un exercice démocratique sain.
- La proximité est présentée à la fois comme un fondement de l'exercice démocratique et une recommandation afin d'améliorer le système actuel. La démocratie doit s'articuler à tous les paliers de la société afin de développer une véritable culture démocratique et une connexion plus grande avec les diverses réalités québécoises.

La démocratie comme cadre institutionnel :

- La démocratie est présentée de manière instrumentale comme le lien entre les citoyens et les gouvernants. Elle assure alors la prise en compte de la voix de ces premiers.
- Elle offre, par ses institutions, un cadre permettant le compromis et l'écoute et construisant, à travers l'amalgame des intérêts présents, un intérêt collectif.
- Elle représente un véhicule de la participation et de l'engagement des citoyens. Cependant, elle offre une portée limitée en dehors des périodes électorales.

Les devoirs et responsabilités des citoyens en démocratie :

- Les citoyens ont le devoir de s'impliquer et de participer au débat public. La mobilisation en dehors du cadre formel est soulignée comme un vecteur d'influence entre les élections.
- Ils ont le devoir de s'informer afin d'influencer et contrôler les actions des représentants. C'est un facteur important de la reddition de compte des représentants.
- Ils ont la responsabilité de voter. Le poids du vote est cependant nuancé au profit d'une action citoyenne constante selon les échanges.

Les devoirs et responsabilités des institutions démocratiques :

- Les institutions doivent donner un rôle aux citoyens afin de stimuler leur participation.
- Elles doivent offrir les moyens et fournir les informations nécessaires.
- Elles doivent avoir une vision à long terme.
- Elles doivent garder contact avec les citoyens et écouter leur voix.

Atelier de réflexion : Quelle appréciation de la démocratie représentative?

Cette section présente un approfondissement de la représentation à l'aide des deux sous-questions suivantes : « *Quel est le rapport entre le citoyen et le système représentatif?* » et « *La représentation a-t-elle une place dans votre idéal démocratique?* ».

Observations générales :

- La démocratie représentative est un système fonctionnel, mais imparfait. Les élus devraient être plus imputables aux citoyens.
- Les représentants sont plus sensibles aux intérêts particuliers, ceux d'un groupe minoritaire influent, ceux d'un parti politique ou encore d'un groupe de pression.
- La pluralité des intérêts rend difficile l'identification du bien commun présentant ainsi un problème de taille pour une démocratie représentative. L'opposition entre une participation directe des citoyens et une plus grande transparence et reddition de compte émerge de ce débat.
- Il y a une distance entre les citoyens et les institutions représentatives. Reconnaisant toutefois la capacité d'adaptation de ces dernières, les nouvelles technologies sont perçues comme des outils afin d'y pallier.
- Le double discours des élus et le non-respect des engagements électoraux sont dénoncés comme des pratiques nuisibles à une représentation efficace.
- Les institutions représentatives ont tendance à être réduites à un processus décisionnel désincarné négligeant la réflexion sociale selon plusieurs. Cette délégation des pouvoirs à un tiers déresponsabilise le citoyen. Cette déresponsabilisation s'accroît également par le peu d'intérêt de ce dernier à l'endroit des enjeux politiques.

Les différentes déclinaisons et interprétations de la représentation:

- Régionale: Les élus doivent rester en contact avec leur région et les citoyens. Cette représentation bénéficierait d'une plus grande décentralisation des instances décisionnelles afin de rapprocher le citoyen du représentant. Ces derniers seraient ainsi davantage à l'écoute des citoyens, la proximité créant un meilleur lien.
- Sociale : Les institutions québécoises ne sont pas représentatives de la diversité sociale, notamment en ce qui a trait à la représentation des femmes et à la pluralité des professions. Ce manque de diversité est vu comme un facteur expliquant la faible appartenance citoyenne à celles-ci.
- Politique : La distorsion électorale est un facteur nuisible à la représentation des citoyens dans le système politique. De plus, l'offre politique qui force à choisir « le moins pire » des candidats et la confrontation au sein du système ne permettent pas une pleine représentation politique des citoyens et nuisent à l'exercice démocratique.

Les tiers interférant dans la dynamique entre le citoyen et son représentant:

- Malgré qu'ils portent certaines idées, les partis politiques sont présentés comme les organisations à la base d'un système partisan nuisant à la représentation des citoyens par l'imposition de la ligne de parti notamment.
- Les représentants sont plus réactifs aux réactions des médias qu'à celles des citoyens.

Atelier de réflexion : Quelles réformes démocratiques sont nécessaires?

Deux sous-questions orientaient les discussions autour de ce thème : « *Quels sont les principaux problèmes du système démocratique québécois?* » et « *Que pensez-vous de la citation : « pour répondre aux maux de la démocratie, il suffit de plus de démocratie.»?* ».

Les constats suivants ressortaient de cette discussion.

D'abord, le système politique québécois actuel comporte de nombreuses failles :

- Il favorise une trop grande partisanerie, qui se concrétise dans l'application d'une ligne de parti trop étanche;
- Les élus ne sont pas assez accessibles pour les citoyens, les communications sont difficiles entre gouvernants et gouvernés et le manque de confiance est problématique;
- Le système actuel entraîne des défaillances au niveau de l'imputabilité des décideurs, des taux de participation et de la représentativité des volontés populaires et il entraîne trop de confrontation.

Selon les participants et participantes, il faudrait en ce sens :

- Réformer le mode de scrutin;
- Faciliter la participation des femmes et des minorités;
- Décentraliser le pouvoir en assurant des procédures de consultation et de négociation qui n'instrumentalisent pas simplement la participation citoyenne, mais assurent une véritable influence citoyenne;
- Développer une véritable éducation à la citoyenneté qui donne des compétences réelles aux citoyens et citoyennes;
- Il faut trouver des moyens de valoriser les débats constructifs.

Conclusion

Les quelques pages précédentes ont ainsi rapporté la teneur des échanges qui ont eu lieu à l'Université de Sherbrooke, le 5 novembre 2016. Ces échanges, qui reposaient sur l'objectif tout simple de confronter l'idéal démocratique des participantes et participants à leur réalité, ont pu bénéficier de la compétence, de l'engagement et de la passion de ces individus qui ont consacré un samedi après-midi à ces réflexions. Nous tenons d'ailleurs à leur témoigner notre appréciation et notre reconnaissance.

Il est étonnant de voir à quel point un thème central se retrouve en filigrane de tous ces éléments de discussion, soit « *la démocratie comme une relation* ». Lorsque les participantes et participants parlent de « proximité », de « liens », de « distance », « d'imputabilité », de « transparence », « d'accessibilité », de « responsabilisation », de « délégation », de « décentralisation » et, par-dessus tout, de « confiance », ils nous parlent de relations. Des relations entre les gouvernants et les gouvernés, entre les élus et les électeurs, entre les institutions et les citoyens, entre les citoyens et les citoyens. Quand ils critiquent les partis politiques et les médias, ils critiquent les interférences et les obstacles à l'établissement de relations directes et porteuses. Quand ils parlent de participation, ils parlent de coopération, de partenariats et de collaborations.

Une discussion portant sur la démocratie, qui plus est lorsqu'elle cible explicitement son idéal, ne peut qu'être normative. Si les participantes et participants ont mis de l'avant des critiques et des propositions de solutions, ils ont surtout dressé un constat et lancé une invitation. Ils ont constaté avec grande déception une rupture de relation démocratique, notamment entre les périodes électorales, et invité à rebâtir celle-ci pour rapprocher un peu plus, la réalité de leur idéal.

Isabelle Lacroix, Ph.D., professeure
Antonin Lacelle-Webster, candidat à la maîtrise
École de politique appliquée, Université de Sherbrooke
Décembre 2016